



## EDITO

**Déjà** une deuxième info-lettre et le même objectif visé : fournir de l'information et suivre l'actualité de la « sphère Homéopathie ».

Au niveau national ces derniers mois ont été encore « riches » en déclarations et prises de position autour du thème « faut-il dérembourser l'homéopathie ? ».

L'Europe n'est pas en reste, comme en témoignent les attaques contre l'homéopathie en Angleterre, en Espagne, au Portugal et ailleurs.

Retrouvez ci-dessous la synthèse des informations dont nous avons eu connaissance et qui nous semblent pertinentes à partager :

- si vous recevez cette info-lettre par mail, vous trouverez des liens vers les textes, les émissions ou les sites internet cités,
- si vous recevez cette info-lettre par courrier postal, vous trouverez en annexe les textes évoqués (communiqués de presse, déclarations, ...).

Vos remarques et suggestions sont toujours les bienvenues. Bonne lecture.

Le Bureau d'AHP France

## ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Voilà nos prochaines actions pour représenter l'association au niveau national et européen. Le nombre d'adhérents augmente et nous avons besoin de vous pour continuer à promouvoir AHP France et être suffisamment représentatifs dans les semaines et mois à venir.

### Présence de AHP-France le 12 octobre 2018 en marge du congrès de la FNSMHF

Nous tiendrons un stand de représentation de AHP France lors des 44<sup>èmes</sup> Entretiens Homéopathiques de Paris organisés par la Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France.

### Présence de AHP-France le 20 octobre 2018 à l'assemblée générale de l'EFHPA

Nous assisterons en temps que membre actif à l'assemblée générale annuelle de la Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie qui se tiendra cette année à Stuttgart (Allemagne).

## ACTUALITES NATIONALES

### Synthèse de reportages, d'interviews, d'articles, de communiqués, ...

Nous avons conservé une présentation « chronologique », certes un peu longue, mais qui vous permettra sans doute de mieux suivre les péripéties de ce véritable feuilleton !

#### • 12 avril: la ministre des Solidarités et de la Santé sur BFMTV/RMC

Agnès Buzyn déclare à propos de l'homéopathie : « Parmi les médecines non conventionnelles, aujourd'hui c'est la seule qui sera remboursée ; les Français y sont attachés. C'est probablement un effet placebo, si ça peut éviter d'utiliser des médicaments toxiques, je pense que nous y gagnons collectivement, ça ne fait pas de mal. »

« Il y a un groupe de travail à la direction générale de la santé qui vérifie que toutes ces pratiques ne sont pas nocives. Si ça continue à être bénéfique sans être nocif, ça continuera à être remboursé. »

<https://www.bfmtv.com/politique/remboursement-de-l-homeopathie-nous-verrons-declare-agnes-buzyn-1417276.html>

<https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/agnes-buzyn-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct-1058663.html>

- **7 mai : communiqué de presse de la SSH**

La Société Savante publie un communiqué de presse : « Homéopathie : un appel à la raison », une réponse à la tribune du Figaro, texte signé par plus de cent médecins (cf courrier adressé en mai).

La Société Savante a ensuite informé la Direction Générale de la Santé et la Ministre de la Santé de son souhait d'être associée à tout processus ou évaluation engagés.

- **25 mai : émission « Europe Midi » sur Europe 1**

*Le débat* : « Faut-il dérembourser l'homéopathie ? » animé par Maxime Switek, avec comme invités :

- Pr. François Chast, professeur de pharmacie, président honoraire de l'Académie nationale de pharmacie

- Dr. Charles Bentz, médecin généraliste, président du syndicat national des médecins homéopathes français

Au cours du débat, le docteur Bentz déclare : « Nous sommes tout à fait prenants d'une évaluation de l'efficacité de l'homéopathie ... par contre il faut respecter un certain nombre de règles. »

<http://www.europe1.fr/emissions/europe-1-midi2/europe-midi-250518-3662591>

- **19 juin : mise au point du CNOM**

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins publie une mise au point.

<https://www.conseil-national.medecin.fr/node/2836>

Notre point de vue : Le CNOM qui le 22 mars, dans un communiqué de presse, dénonçait la forme et regrettait le fond de la tribune du Figaro a fait évoluer sa position contre l'homéopathie dans cette mise au point !

- **21 juin : communiqué de presse du SNMHF**

Le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français publie un communiqué de presse suite à la mise au point du CNOM : « Les médecins homéopathes exercent leur profession dans le respect des règles du code de déontologie médicale ».

<http://www.snmhf.net/presse>

Le Syndicat demande dans la foulée une rencontre avec les représentants du Conseil de l'Ordre.

- **25 juin : la ministre des Solidarités et de la Santé sur France Inter**

Agnès Buzin déclare : « ce qui est remboursé par la Sécurité Sociale doit être évalué et efficace ; l'efficacité de l'homéopathie devrait être évaluée par la HAS (Haute Autorité de la Santé). »

Notre point de vue : Alors que le 12 avril la majorité des médias titrait que la ministre était « favorable au maintien du remboursement de l'homéopathie » - ce qui n'a pas dû plaire dans certains milieux - on a pu noter l'évolution du discours de la ministre au cours de ces dernières semaines!

- **16 juillet : émission « Le débat de midi » sur France Inter**

*Le débat* : « Faut-il dérembourser l'homéopathie ? » animé par Dorothee Barba, avec comme invités :

- François Morel, Chirurgien

- Martin Winckler, Médecin et écrivain.

- Hélène Renoux, médecin généraliste orientation homéopathie, présidente de la Société Savante d'Homéopathie et du Comité Européen d'Homéopathie.

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-debat-de-midi/le-debat-de-midi-16-juillet-2018>

Notre point de vue : Comme souvent ce débat était déséquilibré, puisqu'il s'est avéré au fil des échanges qu'il y avait deux personnes, sur les trois présentes, en faveur du déremboursement. Face à deux détracteurs surfant sur les thèmes habituels de non efficacité, de placebo, de pseudo-science, le docteur Renoux a pu opposer une argumentation solide, expliquant notamment les biais et les failles du fameux rapport australien du NHRMC de 2015, sur lequel s'appuient la majorité des opposants actuels de l'homéopathie.

Au cours de l'émission les auditeurs ont apporté leur soutien, au téléphone et par emails.

- **17 juillet : L'avis de la HAS**

Lors d'une procédure de renouvellement d'inscription de produits homéopathiques, voici le commentaire de l'avis de la Commission de la transparence de la Haute Autorité de la Santé :

« La Commission s'étonne du maintien du taux de remboursement à 30% des médicaments homéopathiques à nom commun compte tenu du taux de remboursement à 30% voire 15% de médicaments ayant fait la preuve de leur efficacité. »

Notre point de vue : Nous avons lu et entendu que l'homéopathie et les médicaments homéopathiques devraient être évalués par la Haute Autorité de la Santé : la HAS est une autorité publique indépendante qui développe la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social : une position, un avis avant même le début d'une procédure ! ça promet !

- **27 juillet : dépôt de plaintes du SNMHF**

L'organisation des médecins homéopathes annonce avoir déposé des plaintes disciplinaires devant l'ordre des médecins contre les signataires de la tribune qui attaquait les « médecines alternatives », dont l'homéopathie.

« Nous avons déposé des plaintes pour non-confraternité, non-respect du code de déontologie, étant donné qu'ils ne veulent plus reconnaître notre titre de médecins », a déclaré le président du Syndicat national des médecins homéopathes français, Charles Bentz. » extrait du Monde Médecine du 31 juillet 2018.

[https://www.lemonde.fr/medecine/article/2018/07/31/apres-une-tribune-visant-les-medecines-alternatives-les-homeopathes-saisissent-l-ordre-des-medecins\\_5337821\\_1650718.html](https://www.lemonde.fr/medecine/article/2018/07/31/apres-une-tribune-visant-les-medecines-alternatives-les-homeopathes-saisissent-l-ordre-des-medecins_5337821_1650718.html)

- **30 juillet : le journal de 20h sur France 2**

*Le reportage : « Santé : la contre-attaque des homéopathes »*

Résumé donné par France 2 sur internet : « Le syndicat des homéopathes a annoncé avoir déposé plainte après une tribune à charge contre l'homéopathie. Les médecins généralistes parlent de fausse thérapie et qualifient leurs confrères de charlatans.

C'est un nouvel épisode dans la guerre entre les médecins homéopathes et la médecine classique. À l'origine, une tribune signée par 124 professionnels de santé qui affirment que l'homéopathie n'est en rien scientifique et qu'elle fait partie des thérapies alternatives, inefficaces et dangereuses. "Ces médecins nous reprochent d'être des charlatans et de manipuler nos patients qui seraient crédules", estime Dominique Jeulin-Flamme, médecin homéopathe et membre du syndicat.

Les homéopathes ont donc décidé de porter plainte auprès du conseil de l'Ordre pour non-respect du code de déontologie. Mais pour les signataires de la tribune, l'homéopathie n'a aucun fondement scientifique prouvé. Selon eux, elle ne devrait pas être prescrite et encore moins remboursée par la sécurité sociale. En France, de nombreuses facultés de pharmacie ou de médecine proposent de suivre un diplôme universitaire d'homéopathie. »

[https://www.francetvinfo.fr/sante/sante-la-contre-attaque-des-homeopathes\\_2874349.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/sante-la-contre-attaque-des-homeopathes_2874349.html)

- **31 juillet : communiqué de presse du SNMHF**

Le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français publie un communiqué de presse : « Du particularisme de l'évaluation du médicament homéopathique ».

<http://www.snmhf.net/presse>

De plus le Syndicat « demande à être associé à la réflexion sur la méthodologie appropriée à l'évaluation des médicaments homéopathiques. »

- **1<sup>er</sup> août ; saisine du Ministère des Solidarités et de la Santé**

Le Ministère des Solidarités et de la Santé saisit officiellement la Haute Autorité de la Santé (HAS) par courrier, lui demandant de se prononcer d'ici février 2019 sur le bien-fondé des conditions de prise en charge et de remboursement des médicaments homéopathiques.

- **2 septembre : annonce de la Faculté de Lille**

Le doyen de la faculté de Lille annonce que la faculté suspend à la rentrée les cours d'homéopathie et le Diplôme Universitaire associé ; il s'en remet à la HAS, Haute Autorité de la Santé, qui doit évaluer l'homéopathie.

- **3 septembre : communiqué de presse du SNMHF**

Suite à la suspension des cours d'homéopathie à la Faculté de Médecine de Lille, le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français publie un communiqué de presse: une « chasse aux sorcières » qui tourne le dos à la pratique d'une médecine intégrative et réconciliée.

<http://www.snmhf.net/presse/372-communique-de-presse-3-septembre-2018>

- **5 septembre : annonce de l'Université de Strasbourg**

L'Université de Strasbourg confirme qu'elle continuera d'enseigner l'homéopathie à la faculté de pharmacie.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/strasbourg-universite-continue-enseigner-homeopathie-1535622.html>

- **6 septembre : annonce de la Faculté de médecine d'Angers**

Le vice-doyen de la faculté de médecine d'Angers annonce sur les réseaux sociaux que : «Juste un petit mot pour vous annoncer que la Fac d'Angers supprime définitivement le DU d'homéopathie».

- **6 septembre : une interview du Dr. Bertin-Belot dans l'Est Républicain**

L'article dans Bourgogne Franche-Comté : « *Santé Homéopathes : une pilule dure à avaler* » est une interview de Christine Bertin-Belot, médecin homéopathe à Besançon et vice-présidente du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français.

« Elle sera ce jeudi à Dijon en tant que plaignante devant le conseil de l'ordre des médecins de Côte d'Or où un médecin comparait suite à une tribune contre l'homéopathie. » Pierre Laurent.

<https://www.estrepublicain.fr/edition-de-besancon/2018/09/06/homeopathes-une-pilule-dure-a-avalier>

- **6 septembre : un article du journal « Alternative Santé n°60 »**

Sous le titre « *L'homéopathie se défend !* », un long article d'Arnaud Lerch qui reprend l'actualité de ces derniers mois.

<https://www.alternativesante.fr/homeopathie/homeopathie-la-contre-attaque#.W5F7-t-D6UJ.facebook>

Notre point de vue : Il y a un paragraphe très intéressant sur le fameux rapport australien publié en 2015 « qui semble faire état de biais scientifiques et déontologiques très importants. (sic)»

- **7 septembre : « première Edition 6h-8h30 » sur BFMTV**

Le débat : « *Les médecins contestent l'homéopathie* » animé par Christophe DELAY et Adeline François, avec comme invités :

- Pascal Charbonnel, vice-président du Collège de la médecine générale,
- Marie-Andrée Auquier, médecin généraliste et homéopathe.

Résumé donné par BFMTV sur internet : « De nombreux médecins, qui jugent cette pratique inefficace, demandent à ce que les traitements actuellement remboursés ne le soient plus. Ils exigent également que la discipline ne soit plus enseignée en fac. En début de semaine, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé que l'homéopathie devrait faire l'objet d'une évaluation comme tous les médicaments et produits remboursés par l'assurance maladie. Faut-il en finir avec cette pratique ? »

<https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/les-medecins-contestent-l-homeopathie-1099823.html>

Notre point de vue : Un mini-débat intéressant au cours duquel le Dr. Auquier a pu défendre l'intérêt de l'homéopathie.

- **8 septembre : émission « C dans l'air » sur France 5**

Au sommaire du magazine d'actualité : «*Homéopathie, anti-dépresseurs: faut-il s'inquiéter ?*», avec comme invités :

- Frédéric SALDMANN - Médecin, auteur de *Votre santé sans risque*
- Jean-Paul HAMON - Médecin généraliste, président de la Fédération des médecins de France
- Gérard de POUVOURVILLE - Économiste de la santé
- Mélanie GOMEZ - Journaliste, spécialiste des questions de santé *Europe 1*

Résumé sonné par France 5 sur internet : « En proie à une vive polémique, l'homéopathie sera-t-elle encore reconnue comme une pratique médicale ? La déclaration de guerre a été lancée en mars dernier par une tribune publiée dans le Figaro : 124 professionnels de santé ont dénoncé une thérapie alternative « nourrie par des charlatans » et « dangereuse », puisqu'elle conduirait à une surmédicalisation des patients, aveuglés par son effet placebo.

Ces médecins ont également exigé que les petits granules ne soient plus remboursés par l'assurance maladie. En attendant le rapport de la Haute autorité de santé sur l'efficacité de l'homéopathie, prévu pour février 2019, la faculté de médecine de Lille a décidé de suspendre son diplôme d'homéopathie. Une initiative suivie par la faculté des sciences d'Angers, tandis que la question fait débat chez les doyens des facultés de médecine et de pharmacie. »

<https://www.france.tv/france-5/c-dans-l-air/681953-c-dans-l-air.html>

Les 3 sujets traités lors de cette émission :

- L'homéopathie est-elle une fausse thérapie ?
- Les Français consomment-ils trop d'antidépresseurs ?
- D'où vient cette défiance vis-à-vis des vaccins ?

Notre point de vue : Au-delà du titre un brin accrocheur, plusieurs sujets traités, 4 invités dont 3 franchement défavorables à l'homéopathie et aucun médecin homéopathe présent ... Du coup on a entendu des inepties et des contre-vérités, et on a senti de la condescendance dans les propos; de plus on apprend déjà l'avis de la HAS (Haute Autorité de la Santé) 6 mois avant la fin de son évaluation!

- **10 septembre : le journal France 2 le journal de 20h**

Le reportage : « *Santé : faut-il dérembourser l'homéopathie ?* »

Résumé donné par France 2 sur internet : « Le débat enflamme le milieu médical : faut-il dérembourser l'homéopathie ? C'est la seule médecine non conventionnelle à être prise en charge par la Sécurité sociale.

Quand on veut soigner un patient, il y a les médicaments classiques et les médecines dites alternatives comme l'homéopathie. Les Français sont parmi les Européens, ceux qui en consomment le plus. Le problème, c'est que leur efficacité fait débat. La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, affirmait en mai dernier sur France Inter que ce médicament était remboursé sans aucune évaluation scientifique. La Haute autorité de santé devra se prononcer début 2019 : doit-on dérembourser l'homéopathie ? "*Moi je peux vous apporter un petit plus, pour éviter les effets indésirables, pour diminuer les troubles*", explique Alain Sarembaud, médecin homéopathe.

Mais ces médicaments sont-ils efficaces ? Plusieurs études montrent le contraire. Pour autant, selon le médecin Bruno Falissard, il ne faut pas négliger l'efficacité psychologique de l'homéopathie : le fameux effet placebo. En attendant le verdict de la Haute autorité de santé, plusieurs pétitions demandant de ne pas dérembourser ces médicaments ont été lancées en ligne. »

[https://www.francetvinfo.fr/sante/politique-de-sante/sante-faut-il-derembourser-l-homeopathie\\_2934573.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/politique-de-sante/sante-faut-il-derembourser-l-homeopathie_2934573.html)

Notre point de vue : Encore un reportage qui fait la part belle aux détracteurs ! Est-ce ce reportage qui devait passer le 6 septembre, avec une intervention du Dr. Sarembaud ?

## ACTUALITES EUROPEENNES

### Au Royaume Uni

Suite aux recommandations du NHS (National Health Service) England demandant aux médecins de ne plus faire de consultations en homéopathie et aux instances dirigeantes de supprimer tout financement ou remboursement de traitements de la Médecine Complémentaire, l'association de patients britanniques BHA (British Homeopathic Association) avait lancé une pétition de protestation et a intenté un recours en annulation de la consultation du NHS à l'origine de ces recommandations (cf. Info-lettre n°1).

Au mois de mai, après quatre journées de longs débats, le juge, bien qu'il ait admis qu'il y avait des motifs suffisants pour un examen judiciaire, a rejeté la demande.

De son côté, la Faculty of Homeopathy informe les médecins anglais qu'ils peuvent continuer de prescrire de l'homéopathie.

### En Allemagne

Le Conseil Médical allemand a décidé que l'homéopathie continuerait d'être une qualification supplémentaire pour les médecins (mesure en place depuis plus de 50 ans).

### En Espagne

Le nouveau gouvernement espagnol n'est pas favorable aux médecines alternatives et complémentaires et de nombreux médias ont lancé une campagne de diffamation contre l'homéopathie.

Une pétition en ligne a été lancée, demandant entre autres le respect du choix des médecins prescrivant de l'homéopathie et celui des 32% de patients utilisant régulièrement l'homéopathie.

### La campagne « Publiez le premier dossier »

La campagne «*Publiez le premier dossier*», «*Release the first report*» est une pétition lancée en Australie et relayée au niveau européen par l'association britannique BHA.

Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer les biais, les faiblesses et les erreurs mensongères de ce rapport de l'institut de recherche du gouvernement australien, NHMRC, publié en 2015 et déclarant l'inefficacité de l'homéopathie.

Sauf qu'il existe une première version de ce rapport, jamais publiée, et dont les conclusions ne sont pas du tout les mêmes.

Une pétition a été lancée pour obtenir la publication de ce premier rapport ; de notre côté, nous avons relayé cette information à nos adhérents disposant de mail, ainsi que sur facebook et sur notre site. Nous espérons que cette pétition aboutira.

De son côté le HRI (Homeopathy Research Institute) a déposé une plainte auprès du médiateur du Commonwealth.

<https://releasethefirstreport.com/join-the-campaign>

et le lien pour plus d'explications

<https://releasethefirstreport.com/the-full-story>

### Décès du docteur Fisher

Le Dr Peter Fisher, membre de l'équipe médicale de la Reine d'Angleterre, est décédé le 15 août dans les suites d'un accident de vélo à Londres, tout près de l'hôpital où il travaillait, le Royal London Hospital for Integrated Medicine où il était Directeur des recherches.





## EN BREF ... POUR VOUS ECLAIRER

### Une citation

« L'homéopathie est l'approche la plus sûre et la plus fiable face aux maladies et elle a résisté aux assauts de la pratique médicale conventionnelle depuis plus de cent ans. »

*Yehudi Menuhin, violoniste et chef d'orchestre américain (1916-1999) - extrait du Daily Telegraph du 12/08/1989.*

### C'est quoi cette souche?



#### Gallium :

métal rare, blanc bleuâtre, aux propriétés chimiques proches de celles de l'aluminium. Élément de symbole Ga, de numéro atomique 31, de masse atomique 69,723. (tableau périodique des éléments de Mendeliev) (Petit Larousse)

#### Lycopodium Clavatum :

grande mousse dont on utilise la poudre jaune pâle contenue dans les spores.



Elle croît en Europe, surtout en Finlande, en Russie, en Suisse et dans les Pyrénées sur les terrains pierreux, montueux et couverts. (Matière Médicale de Chiron)

#### Sépia, Encre de seiche :

les seiches relâchent cette « encre » de leur corps pour obscurcir l'eau lorsqu'elles veulent se saisir d'une proie ou échapper à la poursuite d'un prédateur. (Matière Médicale Homéopathique Chiron)



### Court Témoignage

« Où que j'aie, quoi que je fasse, j'ai toujours sur moi (sac à main, sac à dos, voire poches du battle-dress ou du polaire) 3 tubes de granules indispensables et polyvalents : Arnica, Nux Vomica, ainsi que Poumon Histamine ... Combien de fois ai-je « dépanné » des gens de rencontre, un gamin tombé avec une grosse bosse en œuf dur le front, une jeune ado ayant glissé d'un rocher et souffrant d'une plaie ouverte, ou moi-même lors d'une chute sur glace, fréquentes l'hiver en montagne : si Arnica est pris de suite, ça participe non seulement à limiter la douleur physique, voire empêcher la formation d'hématome, mais ça efface aussi le stress du traumatisme. Très utile aussi en cas d'accident de la route ou autres violents imprévus. Ainsi que lors de courbatures après efforts physiques, et même de certains états grippaux à leur début (fièvre, courbatures). » D.D.